



**HAL**  
open science

**“ Les Allemands ne pardonneront jamais Auschwitz aux Juifs ” (Zvi Rex). Genèse, portée et limites du concept d’“ antisémitisme secondaire ”**

Bruno Quélenec

► **To cite this version:**

Bruno Quélenec. “ Les Allemands ne pardonneront jamais Auschwitz aux Juifs ” (Zvi Rex). Genèse, portée et limites du concept d’“ antisémitisme secondaire ”. Cités: Philosophie, politique, Histoire, 2021, L’antisémitisme: permanence et métamorphoses, 87, pp.33-50. 10.3917/cite.087.0033 . hal-04156503

**HAL Id: hal-04156503**

**<https://hal.science/hal-04156503>**

Submitted on 10 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# « Les Allemands ne pardonneront jamais Auschwitz aux Juifs » (Zvi Rex). Genèse, portée et limites du concept d' « antisémitisme secondaire »<sup>1</sup>

Bruno Quélenec

Publié dans *Cités*, Vol. 87, n°3, 2021, p. 33-50

## Introduction

Inconnu en France, le concept d' « antisémitisme secondaire » (*Sekundärer Antisemitismus*) ou d' « antisémitisme du rejet de la culpabilité » (*Schuldabwehr-Antisemitismus*) est d'usage courant dans les études germanophones sur la judéophobie contemporaine<sup>2</sup>. Dans un ouvrage de synthèse de 2004, l'ancien directeur du Centre de recherche sur l'antisémitisme de Berlin Wolfgang Benz n'hésite ainsi pas à faire de l' « antisémitisme secondaire » une des quatre formes discursives de la judéophobie dans l'histoire, à côté de l'anti-judaïsme chrétien, de l'antisémitisme moderne raciste et de l'antisionisme judéophobe<sup>3</sup>. De quoi s'agit-il ? On résume souvent ce type d'hostilité anti-juive par une formule attribuée au psychanalyste israélien Zvi Rix : « les Allemands ne pardonneront jamais Auschwitz aux Juifs ». Selon cette hypothèse, la Shoah donnerait paradoxalement aux Allemands une nouvelle raison de haïr les Juifs, la simple existence de ces derniers *rappelant* aux premiers les crimes commis en leur nom sous le IIIe Reich. Cet antisémitisme inédit, non pas « *malgré*, mais *à cause* d'Auschwitz<sup>4</sup> », aurait donc pour particularité de se construire à partir d'un « complexe de culpabilité<sup>5</sup> ». Il se manifesterait de plusieurs manières : par une incapacité à reconnaître toute forme de responsabilité collective pour la Shoah, par la négation ou la relativisation de l'extermination, par un rejet de sa commémoration, et par une tendance à renverser les rôles de bourreaux et de victimes.

Cet article s'intéresse à la genèse, à la portée et aux limites d'un tel concept pour saisir l'antisémitisme dans certaines de ses formes contemporaines. Il tente ainsi de présenter de manière raisonnée les diverses interprétations et appropriations, parfois contradictoires, dont cette notion

---

1 Ce texte est une version largement remaniée d'une note publiée sur le site du Cercle de la Licra en août 2020 : <<http://www.lecercledelalicra.org/blog/lantisemitisme-secondaire-ou-a-cause-dauschwitz-un-phenomene-specifique-a-lallemagne-par-bruno-queleenec-historien-des-idees/>>(consulté en mai 2021). Je remercie les relecteurs anonymes de *Cités*, Sina Arnold, Émeline Fourment, Albert Herszkowicz, Serge Reubi et Dominique Trimbur pour leurs remarques bienveillantes sur les différentes versions de cet article.

2 Dans ce texte, j'utilise les termes « antisémitisme » et « judéophobie » comme des synonymes. Certains chercheurs préfèrent cependant utiliser le second mot comme un concept générique et réserver le premier pour désigner la forme spécifiquement moderne de l'hostilité anti-juive, rattachée à un discours raciste et pseudo-scientifique. Voir Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme*, Paris, PUF, 2015, p. 12.

3 Voir Wolfgang Benz, *Was ist Antisemitismus ?*, Munich, C. H. Beck, 2004, p.209-221.

4 Henrik M. Broder, *Der ewige Antisemit. Über Sinn und Funktion eines beständigen Gefühls*, Frankfurt/M., Fischer, 1986, p. 11.

5 Aleida Assmann parle quant à elle de « traumatisme du coupable ». Voir Aleida Assmann, « La thèse de la culpabilité collective. Un traumatisme allemand ? », *Le Débat*, trad. fr. par Marianne Dautrey, *Le Débat*, Vol. 124, n°2, 2003, p. 171-188.

fait l'objet dans les sciences sociales germanophones aujourd'hui<sup>6</sup>. Le concept d'antisémitisme secondaire est-il explicatif ou descriptif ? Renvoie-t-il à une « matrice » socio-psychologique spécifique ou bien à une nouvelle « sémantique » apparaissant en Allemagne dans l'après-guerre ? S'agit-il d'un phénomène limité dans le temps ? Vaut-il pour la génération des « bourreaux », mais pas pour celle de leurs (arrière-)petits enfants ? Dans quelle mesure l'antisémitisme secondaire évolue-t-il en fonction du « travail sur le passé » (*Vergangenheitsaufarbeitung*) et des politiques mémorielles ? Le retrouve-t-on autant à « gauche » qu'à « droite » ? Est-il un phénomène propre à l'Allemagne ou le retrouve-t-on dans d'autres pays européens ?

Ces questions ne sont pas souvent posées dans la recherche germanophone, qui oscille fortement dans l'usage qu'elle fait du concept, si bien qu'il existe une forte incertitude quant aux phénomènes précis qu'il recouvre. L'antisémitisme secondaire est parfois présenté comme un motif central dans l'antisionisme d'une partie de la gauche radicale allemande<sup>7</sup>, voire comme un ressort caché du racisme anti-musulman<sup>8</sup>. Tantôt il désigne tous les types d'antisémitisme après 1945, tantôt seulement ses formes « mémorielles ». Tantôt il apparaît comme une forme d'hostilité anti-juive typiquement allemande, tantôt comme un phénomène globalisé. Et chez certains chercheurs, l'antisémitisme du « rejet de la culpabilité » est même constitué en noyau de la judéophobie depuis... le Moyen-âge chrétien<sup>9</sup> ! Le présent article est une tentative de clarifier les contours du concept, afin de lui redonner tout son tranchant. Le jeu en vaut la chandelle, tant la notion d'antisémitisme secondaire peut s'avérer utile pour détecter des formes contemporaines de judéophobie passant souvent « sous le radar » en ce qu'elles sont plus « discrètes » que l'anti-judaïsme, l'antisémitisme moderne classique ou l'anti-israélisme.

La première partie de l'article revient sur la genèse du concept. D'abord élaboré dans le contexte de l'École de Francfort (Peter Schönbach, Theodor W. Adorno), celui-ci est par la suite significativement remanié par des sociologues n'appartenant pas à cette tradition (Werner Bergmann et Rainer Erb notamment). A partir de ces deux approches, je tente de donner une définition opératoire de l'antisémitisme secondaire, pour m'intéresser ensuite dans la deuxième partie à la portée du concept (sur le plan temporel et spatial) ainsi qu'à ses limites.

## Genèse et redéfinition du concept d'antisémitisme secondaire

Le concept d'antisémitisme secondaire est utilisé pour la première fois par le sociologue Peter Schönbach en 1961, dans un travail portant sur les réactions de la population allemande à une série d'actes antisémites de l'hiver 1959/1960<sup>10</sup>. Dans cette étude, le chercheur s'intéresse notamment

6 Pour quelques premières tentatives de « défrichage » conceptuel, voir Wolfram Stender, « Konstellationen des Antisemitismus. Zur Einleitung », in Wolfram Stender, Guido Follert, Mihri Özdoğan (dir.), *Konstellationen des Antisemitismus. Antisemitismusforschung und sozialpädagogische Praxis*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, 2010, p. 7-38 ; Olaf Kistenmacher, « Schuldabwehr-Antisemitismus als Herausforderung für die Pädagogik gegen Judenfeindschaft », in Meron Mendel & Astrid Messerschmidt (dir.), *Fragiler Konsens. Antisemitismuskritische Bildung in der Migrationsgesellschaft*, Frankfurt/New York, Campus, 2017, p. 203-221.

7 Voir sur ce point Olaf Kistenmacher, « Schuldabwehr als Motiv für Israelfeindschaft in der politischen Linken ? », in Associazione delle Talpe (dir.), *Maulwurfsarbeit II*, Berlin, RLS, 2012, p. 51-60.

8 Jan Lohl, « 'Ein total besiegt Volk' : Tiefenhermeneutische Überlegungen zum Komplex 'Geschichte, völkischer Nationalismus und Antisemitismus' im Rechtspopulismus », in Meron Mendel & Astrid Messerschmidt (dir.), *Fragiler Konsens*, op. cit., p. 294sq.

9 Voir par exemple Wolfgang Hegener, *Schuld-Abwehr. Psychoanalytische und kulturwissenschaftliche Studien zum Antisemitismus*, Gießen, Psychosozial-Verlag, 2019.

10 Peter Schönbach, *Reaktionen auf die antisemitische Welle im Winter 1959/1960*, Frankfurt/M., Europäische Verlagsanstalt, 1961.

aux attitudes anti-juives dans la jeune génération et soutient que celles-ci reposent moins sur une conviction nationale-socialiste « authentique » (*genuin*) que sur une « appropriation » des préjugés antisémites du « père » :

Le père de famille, qui ne veut pas s'avouer qu'il appartient au groupe de ceux qui ont été séduits [par le nazisme, nda] et qui est 'condamné au silence' dans l'espace public, entreprend probablement [...] de se justifier, lui et ses conceptions [antisémites, nda], dans son cercle privé. Le fils, pour lequel il est insupportable de penser que son père ait pu être aveuglé (*verblendet*) ou pire encore, peut en quelque sorte maintenir une image pure de ce dernier en s'appropriant ses préjugés<sup>11</sup>.

Chez le « fils », le préjugé antisémite ne constitue donc pas selon Schönbach une impulsion motrice, « primaire », mais s'avère être la *conséquence* de l'identification au père. Dans la recherche actuelle, cette idée d'un antisémitisme « secondaire », de « seconde main », transmis essentiellement dans la sphère familiale, est souvent confondue avec la notion d'« antisémitisme du rejet de la culpabilité » (*Schuldabwehr-Antisemitismus*). Inventée par Theodor W. Adorno, celle-ci est issue d'une analyse qualitative d'entretiens de groupe réalisés en 1949-1950, qui portaient sur le rapport des Allemands à leur passé récent<sup>12</sup>. Dans ce texte, le philosophe constate d'abord que la plupart des enquêtés ne revendiquent aucunement l'idéologie nazie. Ce simple fait représente aux yeux d'Adorno une source d'« espoir » : la révélation des crimes du IIIe Reich a bien provoqué un « choc » et a contraint les Allemands, dans leur grande majorité, à une certaine prise de distance à l'égard du nazisme<sup>13</sup>. On reconnaît donc l'horreur de la politique du régime ; mais on ne veut pas en être tenu comptable. Confrontés en amont de l'entretien de groupe à la critique (fictive) du soldat américain « Colburn », qui déclare dans une lettre (également fictive) que les Allemands restent après-guerre très massivement hostiles aux Juifs et refusent d'assumer une quelconque responsabilité pour les crimes nazis<sup>14</sup>, bon nombre d'enquêtés rejettent en bloc cette mise en accusation<sup>15</sup>. Si ces réflexes de défense ne sont pas antisémites en eux-mêmes, Adorno montre qu'ils peuvent servir de base à une *reconstitution* de l'expression d'une hostilité anti-juive : si les Allemands ne sont pas responsables ou coupables, l'occupation alliée, les programmes de « rééducation », les réparations à payer, les bombardements subis, perdent leur légitimité. Tous ses phénomènes peuvent dès lors être considérés comme des attaques injustifiées contre le peuple allemand, souvent présenté par les enquêtés comme un collectif composé principalement

---

11 *Ibidem*, p. 80, notre trad.

12 Theodor W. Adorno, « Schuld und Abwehr. Eine qualitative Analyse zum Gruppenexperiment » (1955), in Theodor W. Adorno, *Soziologische Schriften II.2*, Frankfurt/M., Suhrkamp, 2017, p. 121-324.

13 *Ibidem*, p. 150.

14 *Ibidem*, p. 142-143.

15 Ces résultats rejoignent ceux d'enquêtes de la même période. Une étude d'opinion ouest-allemande de 1951 présente par exemple les résultats suivants : seuls 4 % des individus interrogés sont alors « d'accord » pour dire que « chaque Allemand est d'une certaine manière coupable pour les actions de l'Allemagne pendant le IIIe Reich » ; 21 % accordent qu'il est de la responsabilité de l'Allemagne de payer des réparations aux victimes ; et 63 % considèrent que seuls ceux qui ont « effectivement » perpétré un crime contre les Juifs doivent se sentir coupables. Dans le contexte du procès Eichmann en 1961, une autre étude interroge les Allemands sur cette même thématique. A la question suivante : « Si quelqu'un vous demandait si vous vous sentez coupable en tant qu'Allemand pour l'extermination des Juifs, que répondriez-vous ? », l'écrasante majorité (88%) répond : « je ne me sens pas coupable ». Voir Werner Bergmann, « 'Störenfriede der Erinnerung'. Zum Schuldabwehr-Antisemitismus in Deutschland », in Klaus-Michael Bogdal, Klaus Holz, Matthias N. Lorenz (dir.), *Literarischer Antisemitismus nach Auschwitz*, Stuttgart, J. B. Metzler, 2007, p. 15.

d'« innocents » et de « victimes » de la terreur nazie (et soviétique). Dans ce cadre interprétatif, les Juifs peuvent faire l'objet d'accusations à caractère antisémite : on dénonce par exemple la « pression » morale, politique et financière illégitime qu'ils exerceraient sur l'Allemagne, par l'intermédiaire des Alliés, mais aussi leur prétendue main-mise sur le marché noir dans l'immédiat après-guerre<sup>16</sup>.

Pour expliquer ce type de réactions, Adorno mobilise les concepts psychanalytiques de « rejet de la culpabilité » et de « projection agressive<sup>17</sup> » : le sentiment de culpabilité, lorsqu'il ne fait pas l'objet d'un travail de réflexion consciente, serait bloqué et projeté vers l'extérieur (c'est-à-dire vers les Alliés, les Juifs, etc.). Ces « stratégies » plus ou moins inconscientes d'auto-disculpation ne sont pas toujours corrélées à un passé de compromission active avec le régime, affirme le philosophe : c'est plutôt la combinaison d'un *sentiment* de culpabilité « latent » et d'une identification « aveugle » avec la « nation » qui constitue les conditions nécessaires et suffisantes de ce type de réflexes potentiellement antisémites. Si l'étude de Schönbach insistait sur la question de la transmission intergénérationnelle du préjugé, à travers la figure du *père* dont les enfants désirent garder une image « pure », Adorno décrit dans *Schuld und Abwehr* un mécanisme similaire, en se concentrant cependant sur le rapport de l'individu à la *patrie*. Pour les sociologues de l'École de Francfort, les ingrédients de la matrice de l'antisémitisme secondaire sont donc un « complexe de culpabilité » (niveau individuel et psychologique), un réflexe de défense du groupe (niveau sociologique) et le nationalisme (niveau idéologique et politique). La Shoah constituant un obstacle insurmontable au développement d'une quelconque fierté, la responsabilité pour l'extermination doit être niée, relativisée, contournée, compensée, afin que son poids ne pèse plus sur la conscience individuelle, familiale ou nationale. Or, c'est souvent dans le cadre de ces tentatives d'auto-disculpation que des stéréotypes anti-juifs sont réactivés. Les accusations dont sont alors victimes les Juifs n'ont rien de vraiment nouveau. C'est plutôt la « matrice » antisémite qui s'est modifiée, en ce qu'elle repose sur le mécanisme du rejet de tout ce qui rappelle les crimes nazis, en particulier la Shoah.

A partir des années 1980, le concept d'antisémitisme secondaire est reformulé et remanié par le sociologue du Centre de recherche sur l'antisémitisme de Berlin Werner Bergmann, dont les travaux s'inspirent moins de l'École de Francfort que de la théorie luhmannienne des systèmes<sup>18</sup>. Dans un article de 1986 rédigé avec Rainer Erb<sup>19</sup>, il caractérise la RFA de l'après-guerre par une double réalité contradictoire : alors que l'expression de l'antisémitisme est prohibée dans l'espace public, les préjugés anti-juifs circulent encore largement dans la sphère privée et familiale. Selon les deux sociologues, la non-expression de l'antisémitisme constitue à ce moment la condition de possibilité de la « communication publique ». Elle permet à la fois la refonte de l'État ouest-allemand, construit sur le mythe d'une rupture nette avec le national-socialisme (« l'heure 0 »), et

---

16 Theodor W. Adorno, « Schuld und Abwehr », op. cit., p. 251sq.

17 *Ibidem*, p. 147.

18 Pour un premier bilan des travaux de Bergmann, voir Christhard Hoffmann, « Werner Bergmann und die Antisemitismusforschung », in Stefanie Schüler-Springorum (dir.), *Jahrbuch für Antisemitismusforschung*, Berlin, Metropol, 2017, p. 17-35 ; Jan Weyand, « Das Konzept der Kommunikationslatenz und der Fortschritt in der soziologischen Antisemitismusforschung », in Stefanie Schüler-Springorum, *Jahrbuch für Antisemitismusforschung*, op. cit., p. 36-57.

19 Werner Bergmann et Rainer Erb, « Kommunikationslatenz, Moral und öffentliche Meinung. Theoretische Überlegungen zum Antisemitismus in der Bundesrepublik Deutschland », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, Vol. 38, n° 2, 1986, p. 223-246.

l'intégration de cet État dans la communauté internationale du « monde libre »<sup>20</sup>. Mais alors que l'École de Francfort fait une analyse socio-psychologique de cette double réalité, Bergmann en propose un traitement socio-politique. Selon le sociologue, cette double réalité a pour conséquence que l'expression de l'antisémitisme nazi est *remplacée* par l'antisionisme ou l'antisémitisme secondaire, ces deux formes étant moins soumises à la censure. L'antisémitisme secondaire ne serait pas nécessairement le produit d'une matrice différente de celle du « vieil » antisémitisme. Il est plutôt défini comme une forme euphémisée du *même* préjugé, dans un contexte où son expression est fortement délégitimée. Les concepts antonymes pertinents pour penser l'antisémitisme secondaire ne seraient donc pas le couple inconscient/conscient, mais le couple privé/public. Les études empiriques vont d'ailleurs selon Bergmann et Erb en ce sens : lorsque l'anonymat est garanti par l'enquête, les Allemands interrogés dans l'immédiat après-guerre hésitent beaucoup moins à exprimer leurs idées antisémites<sup>21</sup>. Le concept d'antisémitisme secondaire est donc moins conçu ici comme une nouvelle matrice ancrée dans un « complexe de culpabilité » que comme une nouvelle *sémantique* permettant l'expression de l'hostilité anti-juive dans le contexte nouveau de sa tabouisation sociale et politique. Dans un article de 2007, le sociologue s'est attaché à en reconstruire les quatre formes d'articulation principales. Prises séparément, ces différentes « stratégies discursives » ne sont pas toujours nécessairement antisémites ; on dira que c'est leur convergence qui fait la *sémantique* de l'antisémitisme secondaire<sup>22</sup>. Bergmann distingue ainsi

- *La négation de la Shoah ou sa relativisation*. Il y a tout un spectre d'options allant du négationnisme pur et simple à la mise en balance de la Shoah avec d'autres massacres, pour lui contester son caractère exceptionnel.

- *Le « décompte » (Aufrechnung)*. Bergmann distingue deux sous-types : présenter les Juifs comme co-responsables de la Shoah ; construire le collectif national (allemand) comme un collectif de « victimes » de la Seconde Guerre Mondiale.

- *Le refus d'aborder le sujet*. Le sociologue fait référence ici aux appels à « tirer un trait sur le passé », à en finir avec la « culture de la repentance » afin de renouer un rapport « normalisé » avec le passé national.

- *Le discrédit moral*. Bergmann renvoie à l'idée répandue selon laquelle la mémoire de la Shoah serait systématiquement « instrumentalisée » au service d'intérêts financiers et politiques, ceux d'un prétendu « lobby juif » et/ou de l'État d'Israël.

Nous disposons ainsi non pas d'un, mais de deux paradigmes explicatifs de l'antisémitisme secondaire : celui de l'École de Francfort, d'une part, qui insiste surtout sur la dimension socio-psychologique du phénomène ; celui de Werner Bergmann, d'autre part, qui met davantage l'accent sur son caractère socio-politique, laissant de côté les dynamiques inconscientes. Or, l'adjectif « secondaire » ne correspond pas tout à fait à la même chose dans les deux cas : chez Adorno et Schönbach, il renvoie au caractère « emprunté », de « seconde main » d'un antisémitisme quelque peu désincarné, se greffant sur un réflexe de défense quasi-mécanique et inconscient (défense de l'individu, de la famille, du collectif national mis en accusation). Chez Bergmann, l'hostilité aux Juifs est au contraire davantage considérée comme *motrice* dans l'expression de la judéophobie : le recours à la nouvelle *sémantique* constitue seulement un moyen de contourner la censure ; on parle alors de « *remplacement* communicatif » de l'antisémitisme nazi et l'adjectif « secondaire » renvoie

20 Voir sur ce point le travail pionnier de Frank Stern : Frank Stern, *Im Anfang war Auschwitz. Antisemitismus und Philosemitismus im deutschen Nachkrieg*, Gerlingen, Bleicher Verlag, 1991.

21 Werner Bergmann, « Kommunikationslatenz, Moral und öffentliche Meinung », art.cit., p. 226-227.

22 Werner Bergmann, « 'Störenfriede der Erinnerung' », art. cit.

à cette *substitution* d'après-guerre. Si ces deux options interprétatives semblent *a priori* opposées, elles ne sont pas nécessairement incompatibles et les phénomènes auxquels elles renvoient semblent en réalité indifférenciables dans les faits. Car il est souvent difficile de distinguer nettement entre les mécanismes conscients ou inconscients à l'œuvre dans l'expression de l'antisémitisme, de même qu'il est ardu de déterminer si celle-ci constitue le résultat d'une appropriation de « seconde main », d'une haine anti-juive « authentique » ou d'une simple « manœuvre » politique froidement orchestrée.

Je propose donc ici de lier ces deux paradigmes explicatifs. Dans ce cadre, l'antisémitisme secondaire désigne d'abord une *matrice* aux dimensions à la fois psychique, sociale et politique : selon cette hypothèse, le rejet de toute culpabilité ou responsabilité pour la Shoah, ainsi que le mépris de sa mémoire, dérivent d'un réflexe de défense du collectif criminel auquel on s'identifie, mécanisme « activé » lorsque ce collectif est mis en accusation. Cette matrice ne produit pas nécessairement de l'antisémitisme. Mais il s'agit d'un terreau fertile pour l'expression de l'antisémitisme secondaire, dont la *sémantique* particulière a été reconstruite plus haut. Le syndrome de l'antisémitisme secondaire est donc constitué par cette matrice *et* cette sémantique. Cette définition permet à mon sens de limiter considérablement l'extension du concept et de le rendre plus tranchant sur le plan analytique.

Dès lors, on peut s'interroger sur la portée et les limites (temporelles et spatiales) d'une telle notion. S'applique t-elle uniquement à la génération des bourreaux et à celle de leurs enfants ? L'institutionnalisation d'un « devoir de mémoire » joue t-elle un rôle dans son évolution ? S'agit-il d'un phénomène propre à l'Allemagne ou le concept mérite-t-il d'être « exporté » pour penser certaines formes de la judéophobie contemporaine dans d'autres contextes nationaux ?

### **Portée et limites du concept**

Prenons les questions les unes après les autres et restons d'abord en Allemagne : l'antisémitisme secondaire est-il un phénomène qui y perdure à travers les générations ? La question est traitée de manière controversée dans la recherche germanophone. Pour Werner Bergmann, par exemple, l'antisémitisme secondaire n'est pas un phénomène figé dans le temps. Au contraire, il évoluerait en même temps que le « travail sur le passé » effectué par l'Allemagne depuis 1945 :

[J]usqu'à la fin des années 1960, l'antisémitisme et l'approbation du système national-socialiste reculèrent tandis que la connaissance et l'acceptation des récits concernant les camps de concentration et la persécution des Juifs augmentaient lentement. Cette évolution positive n'est que partiellement due à un changement d'attitude des contemporains du national-socialisme ; elle s'explique avant tout par la montée de nouvelles générations socialisées dans un cadre démocratique. Il faut manifestement beaucoup de temps pour qu'une nation accepte comme un fait son passé criminel. Avant cela, elle connaît une phase critique dans laquelle la vérité et sa négation coexistent dans la tension politique<sup>23</sup>.

---

23 Werner Bergmann, « L'attitude à l'égard des Juifs et de la Shoah dans l'Allemagne d'après-guerre (1945-1968) », *Revue d'Histoire de la Shoah*, trad. fr. Olivier Mannoni, Vol. 209, n°2, p. 590.

Si on suit ce même auteur, la reconnaissance des crimes du régime nazi fait au moins depuis les années 1980-1990 partie intégrante de l'identité nationale (ouest-)allemande<sup>24</sup>. La matrice propre à l'antisémitisme secondaire s'en trouve par là *modifiée*. Le sociologue Klaus Holz a parlé à ce propos d'un « paradoxe » : car la politique mémorielle (ouest-)allemande et le « travail sur passé » n'ont pas fait *que* bloquer la « normalisation » du rapport entretenu par les Allemands à leur propre nation ; elles en ont *aussi* été la *condition*. Dès lors que les Alliés ont considéré le travail sur soi effectué par la RFA comme l'un des indicateurs de son degré de respectabilité, la mémoire de la Shoah s'est transformée en un « billet d'entrée » dans le concert des nations démocratiques occidentales<sup>25</sup>. Par un étonnant retournement, l'institutionnalisation d'une « mémoire négative » (Reinhart Koselleck) est devenue la base d'une nouvelle identité nationale « positive », celle d'une Allemagne éclairée et « autocritique ». Ce paradoxe mémoriel, qui implique que le sentiment patriotique allemand est à la fois lié à un rejet *et* à une reconnaissance de la (mémoire de la) Shoah, permet peut-être d'expliquer le caractère particulièrement subtil et retors de l'antisémitisme dans ce pays aujourd'hui.

Quand Werner Bergmann et d'autres insistent sur le « processus d'apprentissage collectif » opéré en Allemagne depuis les années 1960 et sur ses conséquences, positives bien qu'ambivalentes, sur la reconnaissance de la culpabilité pour la Shoah (et donc sur la force de l'antisémitisme secondaire), d'autres chercheurs, comme Samuel Salzborn, pointent en revanche l'échec cuisant de l'enseignement scolaire et des politiques mémorielles en tant qu'outils de lutte contre l'antisémitisme (secondaire). Une étude fameuse de 2002, intitulée *Grand père n'était pas un nazi*, a par exemple montré que les jeunes générations, bien qu'informées de l'histoire du nazisme et de la Shoah, avaient une forte tendance à présenter les membres de leur propre famille de manière idéalisée, comme des victimes ou des héros, et non comme des bourreaux, et ce en dépit des évidences les plus criantes<sup>26</sup>. Cette « mémoire communicative » (Aleida et Jan Assmann) qui se reproduit dans la sphère privée et qui suit une autre logique que la « mémoire culturelle » ou « officielle » peut ainsi constituer une caisse de résonance pour l'antisémitisme secondaire. C'est ce que souligne Samuel Salzborn dans son dernier ouvrage : prenant parti contre le « mythe » d'une Allemagne « championne de la mémoire », l'auteur considère que le « travail sur le passé » n'a été réalisé qu'à *moitié* dans l'après-guerre, s'arrêtant aux portes de la sphère familiale, site privilégié de transmission de certains éléments du nazisme et de l'antisémitisme<sup>27</sup>. Contrairement à Bergmann, Salzborn suggère que la matrice de l'antisémitisme secondaire n'a *pas* évolué avec l'institutionnalisation d'une « mémoire négative ». Pire : l'antisémitisme secondaire se serait selon lui « normalisé » dans l'espace public allemand depuis la réunification<sup>28</sup>. La montée en puissance récente d'un parti d'extrême-droite comme l'*Alternative für Deutschland* témoignerait de cette dynamique. Si le parti met aujourd'hui en avant un certain « philosémitisme » (déclaration de

24 Werner Bergmann, « 'Störenfriede der Erinnerung' », art. cit., p. 34-35. La prise en compte détaillée du cas est-allemand demanderait une étude à part. Voir sur ce point Wolfgang Benz (dir.), *Antisemitismus in der DDR: Manifestationen und Folgen des Feindbildes Israel*, Berlin, Metropol, 2018.

25 Klaus Holz, « Die Paradoxie der Normalisierung. Drei Gegensätze des Antisemitismus vor und nach Auschwitz », in Michael Bogdal, Klaus Holz, Matthias N. Lorenz (dir.), *Literarischer Antisemitismus nach Auschwitz*, Stuttgart, J. B. Metzler, 2007, p. 37-57.

26 L'étude insiste sur le fait que cette transmission du passé dans le cadre familial est le produit d'une *interaction* complexe entre générations, chacune participant à sa manière à l'établissement d'un récit du passé purifié des éléments trop compromettants. Voir Harald Welzer, Sabine Moller & Karoline Tschgggnall, « Opa war kein Nazi ». *Nationalsozialismus und Holocaust im Familiengedächtnis* (2002), Frankfurt/M., Fischer, 2015, p. 81sq. et 205sq.

27 Samuel Salzborn, *Kollektive Unschuld. Die Abwehr der Shoah im deutschen Erinnern*, Berlin / Leipzig, Hentrich & Hentrich, 2020, p. 16-20.

solidarité avec l'État Israëli, création d'un groupe juif au sein du parti, appel à la défense des citoyens juifs face à l'islamisme terroriste, etc.), il joue en revanche avec les tropes de l'antisémitisme secondaire quand il exige une rupture radicale avec la prétendue « culture de la culpabilité » allemande. Lors d'un rassemblement à Dresde de janvier 2017, le représentant de l'aile *völkisch* du parti Björn Höcke appela ainsi à un « tournant à 180° de la politique mémorielle », qualifiant le Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe situé à Berlin de « monument de la honte » (*Denkmal der Schande*) et rapprochant de manière associative la Shoah du bombardement de Dresde par les Alliés en 1945<sup>29</sup>.

Si on peut donc encore qualifier certaines formes contemporaines de judéophobie en Allemagne de « secondairement antisémites », on peut se poser la question de la pertinence du concept pour qualifier certains phénomènes anti-juifs dans d'autres pays européens. Si la plupart des chercheurs germanophones considèrent que l'antisémitisme secondaire est d'abord un phénomène allemand, d'autres ont affirmé que la notion peut être mobilisée pour d'autres contextes : elle est ainsi aujourd'hui d'usage courant dans la recherche sur l'antisémitisme en Autriche<sup>30</sup> et a été récemment employée dans des études sur la Pologne<sup>31</sup> ou sur les Pays-Bas<sup>32</sup>. Cette migration du concept nécessite cependant toujours une prise en compte des spécificités de chaque constellation nationale par rapport à l'Allemagne : ces pays ont certes participé de diverses manières à la Shoah, mais n'en ont pas été à l'initiative ; les crimes ne sont pas les mêmes, les responsabilités non plus. De même, le « travail sur le passé » ne s'est pas déroulé selon la même temporalité dans ces différents espaces nationaux : la division Ouest/Est de la guerre froide a joué ici un rôle décisif<sup>33</sup>, mais aussi la façon dont les Alliés (et l'État d'Israël) ont conçu la part de responsabilité de chaque pays pour les crimes nazis<sup>34</sup>, ce qui aura des répercussions sur la question des dédommagements et restitutions, sur la mise en place des politiques de mémoire, et sur les manifestations d'antisémitisme secondaire qui les accompagnent.

Tentons ici d'examiner brièvement le cas français, qui n'a à ma connaissance – à l'instar du cas italien ou hongrois – pas encore fait l'objet d'une étude à part entière dans la recherche sur l'antisémitisme secondaire.

---

28 Voir Samuel Szborn, « Antizivilisatorische Affektmobilisierung. Zur Normalisierung des sekundären Antisemitismus », in Samuel Salzborn, *Antisemitismus: Geschichte, Theorie, Empirie*, Baden-Baden, Nomos, p. 43-63.

29 Le discours de Björn Höcke est disponible à cette adresse : <<https://youtu.be/WWwy4cYRFIs>> (consulté en mai 2021).

30 Le concept d'antisémitisme secondaire est par exemple mobilisé sans être explicité plus avant dans une étude de 2018 sur l'antisémitisme en Autriche commandée par le président de la Chambre basse : <[https://www.antisemitismus2018.at/wp-content/uploads/Antisemitismus-in-%C3%96sterreich-2018\\_Historische-Vergleichsdaten.pdf](https://www.antisemitismus2018.at/wp-content/uploads/Antisemitismus-in-%C3%96sterreich-2018_Historische-Vergleichsdaten.pdf)> (consulté en mai 2021).

31 Voir, entre autres, Michal Bilewicz, Mikolaj Winiewski, Mirosław Kofta & Adrian Wójcik, « Harmful Ideas, The Structure and Consequences of Anti-Semitic Beliefs in Poland » *Political Psychology*, Vol. 34, n°6, 2013, p. 821-839 ; Mikolaj Winiewski & Dominika Bulska, « Antisemitismus in Polen », *Bundeszentrale für Politische Bildung*, 04.05.2020, <<https://www.bpb.de/politik/extremismus/antisemitismus/308451/polen>>(consulté en mai 2021).

32 Voir Evelien Gans, « 'The Jew' as Dubious Victim », in Remco Ensel & Evelien Gans (dir.), *The Holocaust, Israel and « The Jew »*. *Histories of Antisemitism in Postwar Dutch Society*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2016, p. 60-81.

33 Voir à ce propos Emmanuel Droit, « Le Goulag contre la Shoah. Mémoires officielles et cultures mémorielles dans l'Europe élargie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 94, n°2, 2007, p. 101-120.

34 Ne prenons qu'un exemple : l'Autriche, souvent présentée après-guerre comme la « première victime » d'Hitler, a été partiellement « disculpée » par les Alliés dès la Déclaration de Moscou de 1943 ; et à partir de 1950, l'État d'Israël entretiendra avec ce pays des relations diplomatiques normalisées, alors que celles-ci ne s'établiront qu'en 1965 avec la RFA. Helga Embacher, Bernadette & Alexandra Preitschopf, *Antisemitismus in Europa. Fallbeispiele eines globalen Phänomens im 21 Jahrhundert*, Wien, Böhlau, 2019, p. 219sq.

Tous les ingrédients de la « matrice » semblent être présents en France : participation de l'État à l'extermination, « syndrome de Vichy », etc. Cependant, tant que l'auto-censure prévaut dans l'après-guerre et que le mythe du « résistancialisme » est préservé, l'antisémitisme secondaire a peu de chances de s'exprimer ouvertement : les « coupables », qui bénéficient assez vite d'une amnistie, y trouvent finalement leur compte ; les survivants juifs, quant à eux, voient dans l'« amnésie » et le « refoulement » de l'après-guerre<sup>35</sup> une source de « tranquillité » relative<sup>36</sup>. C'est donc surtout la *contestation* du mythe fondateur de l'après-guerre<sup>37</sup> qui crée les conditions de l'articulation publique de l'antisémitisme secondaire à partir des années 1970 : le relatif succès des thèses négationnistes jusque dans les années 1990 en constitue le symptôme le plus net. Pour de nombreuses personnalités de l'extrême-droite de l'époque, la meilleure façon de « redresser » leur famille politique et la nation française est ainsi tout simplement de nier ce qui les « déshonore », en transformant les coupables en victimes, et inversement<sup>38</sup>. Il s'agit ici d'un cas typique d'antisémitisme secondaire, qui associe une matrice spécifique, instrumentalisée (principalement, mais pas exclusivement) par l'extrême-droite, et une sémantique nouvelle, négationniste ou révisionniste.

Après les attermolements mitterrandiens du début des années 1990<sup>39</sup>, le discours de Jacques Chirac lors de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv' de 1995 initie une forme d'institutionnalisation d'une mémoire « négative », qui reconnaît la participation de l'État français à l'extermination<sup>40</sup>. Les thèses négationnistes sont alors de moins en moins audibles. Les progrès de la recherche historique, la place croissante occupée par la Shoah dans l'enseignement scolaire, la loi Gayssot de 1990, et la vague de procès très médiatisés des années 1980-1990 (K. Barbie, P. Touvier, M. Papon) semblent avoir contribué à cette évolution. On se trouve ici dans une évolution assez proche de celle de l'Allemagne.

A partir des années 1990, une partie de l'extrême-droite française change donc progressivement de stratégie. La *reconnaissance* des crimes antisémites perpétrés dans le cadre de la collaboration d'État, même si elle se fait du bout des lèvres, est désormais perçue par certains comme un moyen efficace et pratique de gagner en « respectabilité » : « céder » sur Vichy sans rien « lâcher » sur l'immigration (et l'Islam) fait désormais partie intégrante de la stratégie de « dédiablement ». Comme pour l'AfD allemande, le parti d'extrême-droite français ne peut cependant pas se permettre une rupture absolue sur l'antisémitisme ou sur la mémoire de Vichy : pour contenter un certain nombre de ses cadres et électeurs, mais aussi pour conserver l'image d'un

---

35 Voir Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 77sq. Lors de cette phase de « refoulement » (qui dure selon Henry Rousso du milieu des années 1950 jusqu'au début des années 1970), le caractère « autochtone » de Vichy, son inscription dans une longue tradition française, sont minorés ; quant à l'extermination des Juifs, elle est largement ignorée dans les commémorations officielles, qui ne distinguent pas entre les différents types de camps et élèvent Buchenwald ou Oradour au même rang de symboles de la barbarie nazie que les camps d'extermination.

36 Christian Delacampagne, « L'antisémitisme en France (1945-1993) », in Léon Poliakov (dir.), *Histoire de l'antisémitisme. 1945-1993*, Paris, Seuil, p. 121-164 (ici p. 125).

37 Les éléments déclencheurs de la contestation du mythe résistancialiste sont bien connus : outre les travaux de l'historien américain Robert Paxton (*Vichy France : Old Guard and New Order, 1940-1944*, 1972) et les actions de Beate et Serge Klarsfeld, Conan et Rousso évoquent la sortie du film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la pitié* (1971), la polémique autour de la grâce accordée au milicien Paul Touvier par Pompidou en 1971, la mort du Général de Gaulle, mais aussi le climat politique post-1968 (Eric Conan & Henri Rousso, *Vichy, Un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, 1996, p. 33).

38 Voir Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Seuil, 2000.

39 Eric Conan & Henri Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, op. cit., p. 256sq.

40 *Ibidem.*, p. 444sq.

parti d'opposition « radicale », les dirigeants du FN/RN continuent de « jouer » avec les tropes de l'antisémitisme (secondaire)<sup>41</sup>.

Ce type de stratégies, à mi-chemin entre concession et déni, se retrouve dans la réécriture de l'histoire de France que propose aujourd'hui l'intellectuel de droite nationaliste Eric Zemmour, notamment dans *Suicide français* (2014) et *Le destin français* (2018). Ces textes ayant déjà fait l'objet de nombreuses analyses et critiques<sup>42</sup>, je souhaite simplement ici pointer la tension qui les travaille quant à la question de la judéophobie. Si l'on reproche souvent à Zemmour ses propos anti-musulmans, sexistes ou homophobes, ces sorties anti-juives, plus discrètes, sont moins remarquées. La catégorie d'antisémitisme secondaire permet d'identifier cette tendance dans ses écrits. On y retrouve en effet à la fois la matrice de l'antisémitisme secondaire à la française (le « syndrome de Vichy »), le mécanisme de défense nationaliste, la « projection » de la culpabilité vers l'extérieur, ainsi que certains éléments sémantiques typiques.

Dans les deux ouvrages, le traitement de l'épisode de Vichy se caractérise par une sorte de révisionnisme. Il consiste en plusieurs moments argumentatifs, qui ne sont pas tous congruents entre eux, mais qui participent d'une même stratégie de disculpation. Dans deux chapitres du *Destin français* consacrés à Pétain et de Gaulle<sup>43</sup>, l'auteur cherche à rapprocher le plus possible les deux personnages historiques : il présente par exemple le Maréchal comme un « vichysto-résistant » et reprend à son compte le mythe du « glaive et du bouclier »<sup>44</sup>. La défense de cette idée va de pair chez Zemmour avec un rejet virulent des travaux de Robert Paxton et de sa mise en cause du régime de Vichy dans les persécutions visant les Juifs<sup>45</sup>. S'appuyant sur les écrits récents de l'historien franco-israélien Alain Michel<sup>46</sup>, le polémiste cherche même à démontrer que Vichy aurait voulu « sauver » le plus de Juifs français possibles<sup>47</sup>, propos qu'il a réitéré à plusieurs reprises et pour

41 Alexandre Dézé a montré que la portée du changement de cap du FN-RN sur l'antisémitisme devait être relativisée et que celui-ci avait essentiellement une fonction stratégique, liée à la conjoncture du racisme anti-musulman : Marine Le Pen n'a ainsi pas toujours condamné les propos antisémites de son père (Alexandre Dézé, *Comprendre le Front national*, Paris, Bréal, 2017, p. 79). De plus, il a été démontré que l'antisémitisme reste fort chez certains cadres : le parti ne peut être réduit aux seules déclarations de sa présidente. Enfin, il faut rappeler que les électeurs et sympathisants du FN-RN (dont beaucoup sont des membres actifs de la « fachosphère ») restent largement plus antisémites que le reste de leurs concitoyens. Voir à ce propos Pierre-André Taguieff, *La revanche du nationalisme. Néopopulistes et xénophobes à l'assaut de l'Europe*, Paris, PUF, p. 117sq.

42 Gérard Noiriel, *Le venin dans la plume. Édouard Drumont, Eric Zemmour et la part sombre de la République*, Paris, La Découverte, 2019.

43 Intitulés respectivement « Pétain, l'homme qu'il faut détester » et « De Gaulle, l'homme qu'il faut aimer ». Eric Zemmour, *Le destin français*, Paris, Albin Michel, 2018.

44 Selon cette thèse depuis longtemps réfutée, Pétain et de Gaulle auraient agi de concert pour défendre la France, la politique de collaboration (prétendument simulée) du premier ayant constitué une sorte de protection (« bouclier ») pour le second (« l'épée »).

45 Voir l'entrée « Janvier 1973. Robert Paxton, notre bon maître » (Eric Zemmour, *Le suicide français*, Paris, Albin Michel, 2014)

46 Alain Michel, *Vichy et la Shoah – Enquête sur le paradoxe français*, Paris, CLD, 2011.

47 Selon Henry Rousso, la distinction opérée par Vichy entre Juifs français et Juifs étrangers a bien eu des conséquences sur le bilan des victimes, puisque, sur les plus de 76000 personnes victimes de la Shoah en France, « 39 % du total des Juifs étrangers de métropole ont été déportés contre 'seulement' 12 % des Juifs français » (Henry Rousso, *Le régime de Vichy*, Paris, PUF, 2019, p. 94). Contrairement à ce qu'affirment certains historiens comme Alain Michel, Rousso insiste cependant sur le fait que les Juifs français ont été en proportion moins touchés non pas parce que le régime les aurait protégés, mais parce qu'il a moins collaboré, en 1943, à leur déportation, tout en continuant à les persécuter par ses propres dispositifs. « Cela montre a contrario que sans la collaboration du Gouvernement français, les nazis n'auraient sans doute pas déporté autant de Juifs en France. » (*Ibid.*). La sortie du livre de Laurent Joly (*L'État contre les Juifs. Vichy, les Nazis et la persécution antisémite*, Paris, Grasset, 2018) a donné lieu à un débat polémique avec Alain Michel sur le site Herodote, notamment sur cette question : <[https://www.herodote.net/Une\\_approche\\_reductrice\\_de\\_l\\_antisemitisme\\_de\\_Vichy-article-1754.php](https://www.herodote.net/Une_approche_reductrice_de_l_antisemitisme_de_Vichy-article-1754.php)> (consulté en mai 2021).

lesquels il a été poursuivi et condamné pour « contestation de crime contre l'humanité », avant d'être relaxé<sup>48</sup>. Sa tentative de disculpation prend par ailleurs des formes typiques de l'antisémitisme secondaire lorsqu'il suggère une sorte de coresponsabilité des « israélites » (en la personne du président du Consistoire Jacques Heilbronner) dans la persécution des Juifs étrangers<sup>49</sup>, mais aussi lorsqu'il joue avec l'idée d'un « lobby juif », incarné par Serge Klarsfeld, face auquel Jacques Chirac aurait fini par « céder » en 1995 avec son discours du Vél d'Hiv'<sup>50</sup>.

Cette analyse rapide des transformations des discours de la droite nationaliste et de l'extrême-droite en France présente donc un bilan contrasté. Si le négationnisme semble perdre en légitimité au sein d'une structure comme le RN ces dernières années (la reconnaissance de la Shoah constituant un « billet d'entrée » pour l'intégration dans le groupe des partis respectables), le succès des histoires révisionnistes proposées par des intellectuels nationalistes comme Zemmour témoigne du fait que l'antisémitisme secondaire, dans ses formes non-négationnistes, a encore un bel avenir devant lui.

## Conclusion

De ce parcours historico-conceptuel et franco-allemand, quel bilan peut-on faire ? On peut d'abord dire ce que le concept d'antisémitisme secondaire ne recouvre *pas* : de la même manière que toutes les critiques des « abus de mémoire » (Tzvetan Todorov)<sup>51</sup> ou toutes les mises en cause d'un prétendu « judéocentrisme<sup>52</sup> » des politiques mémorielles ne sont pas antisémites, tout antisémitisme « mémoriel » n'est pas nécessairement « secondaire ».

Certes, les éléments de la *sémantique* de l'antisémitisme secondaire reconstruite par Bergmann (négationnisme/révisionnisme, inversion des rôles entre bourreaux et victimes, appel à tirer un trait sur le passé, discrédit moral jeté sur les victimes de la Shoah et leurs descendants) *circulent*. Ils constituent aujourd'hui un « répertoire discursif » pour de multiples acteurs à travers le monde, et notamment pour ceux qui affirment que la mémoire de la Shoah invisibiliserait les souffrances (passées ou présentes) d'autres groupes de victimes<sup>53</sup>. Mais ces éléments sémantiques à eux seuls ne permettent pas de saisir l'antisémitisme secondaire dans sa spécificité. C'est pourquoi j'ai suggéré ici de ne pas les délier d'une *matrice spécifique*, aux dimensions psychologique, social et politique. Selon mon hypothèse, pour qu'il y ait antisémitisme secondaire, il faut que les acteurs étudiés qui mobilisent cette sémantique s'identifient d'une manière ou d'une autre avec le collectif criminel : c'est pourquoi on trouvera aujourd'hui la judéophobie ainsi définie tendanciellement

48 <[https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/petain-sauveur-de-juifs-francais-eric-zemmour-relaxe\\_2144188.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/petain-sauveur-de-juifs-francais-eric-zemmour-relaxe_2144188.html)> (consulté en mai 2021).

49 Voir la sous-partie intitulée « Israélites français et Juifs étrangers » (Eric Zemmour, *Le destin français*, op. cit.)

50 Voir l'entrée « 16 juillet 1995. De Gaulle raflé [sic!] au Vél d'Hiv' » (Eric Zemmour, *le suicide français*, op. cit.)

51 La thématique des « abus de mémoire » (que l'on retrouve autant sous la plume d'un Tzvetan Todorov, d'un Jean-Michel Chaumont ou chez le dernier Paul Ricoeur) est très bien discutée par Sarah Gensburger et Marie-Claire Lavabre dans Sarah Gensburger & Marie-Claire Lavabre, « Entre 'devoir de mémoire' et 'abus de mémoire' : la sociologie de la mémoire comme tierce position, in Bertrand Müller (dir.), *Histoire, mémoire et épistémologie. A propos de Paul Ricoeur*, Lausanne, Payot, 2005, p. 76-95.

52 Eric Conan & Henri Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, op. cit., p. 298.

53 Voir Danny Trom, *La promesse et l'obstacle : la gauche radicale et le problème juif*, Paris, Cerf, 2007. Outre le fait que certains traits structurants de cette « sémantique » sont assez « classiques » (l'inversion bourreaux-victimes est un élément de base de la sémantique antisémite moderne), on rappellera de plus que même les éléments sémantiques qui font la nouveauté de l'antisémitisme secondaire ne viennent pas tous d'Allemagne : le négationnisme est d'une certaine manière une invention « française » et la littérature sur « l'industrie de l'Holocauste » (Norman Finkelstein) a d'abord été produite aux États-Unis.

plutôt du côté de l'extrême-droite. Certains de ceux qui pensent que la mémoire de la Shoah prend aujourd'hui « trop de place » en France par rapport à celle de l'esclavage, de la colonisation ou de la Résistance peuvent être antisémites. Mais ils ne sont pas « secondairement antisémites » dans le sens donné ici à cette notion, dans la mesure où le groupe auquel ils s'identifient ou qu'ils cherchent à défendre n'est pas représenté par le gouvernement de Vichy ou par l'Allemagne nazie. Si la sémantique utilisée est similaire, la matrice est différente.

Symétriquement, la matrice à elle seule ne *suffit pas*, si elle n'est pas accompagnée par la sémantique antisémite. Certains travaux germanophones de psychologie sociale ont par exemple développé récemment la thèse selon laquelle il y aurait une tendance massive à *externaliser* le préjugé antisémite en Allemagne. « Il n'y a plus d'antisémitisme chez nous », peut-on entendre aujourd'hui ; l'antisémitisme viendrait des « autres » ou « d'ailleurs », des « migrants », des « Musulmans », des « Turcs », etc. Il existe ainsi outre-Rhin tout un discours sur l'antisémitisme « ré-importé » via les réfugiés venant de pays arabes<sup>54</sup>, discours qui peut faire passer certaines formes de xénophobie ou de racisme anti-musulman pour de la vigilance anti-antisémite. La recherche parle alors d'une *fonction* « secondairement antisémite » de la xénophobie ou du racisme anti-musulman<sup>55</sup>. L'idée est simple : la société majoritaire ne souhaitant plus assumer une quelconque culpabilité pour la Shoah, celle-ci serait alors rejetée en dehors du collectif national et partiellement projetée vers un « out-group » sur lequel on fait peser le poids entier de la responsabilité pour la montée en puissance de l'antisémitisme en Allemagne. Cette thèse est séduisante et elle pointe incontestablement quelque chose des reconfigurations idéologiques contemporaines. Cependant, on refusera ici ce type de qualification pour des raisons analytiques : en prenant une signification si englobante (et si difficile à « tester » empiriquement), le concept risque de perdre tout contour. N'hésitons pas en effet à rappeler une évidence : là où les Juifs ne sont pas directement nommés et attaqués, il est difficile de parler d'antisémitisme.

Inversement, le chercheur doit prendre garde à ne pas tomber dans l'obsession typologique et à ne pas trop isoler les uns des autres des phénomènes qui souvent s'entremêlent, se croisent, se conjuguent. Lorsque plusieurs études de 2018 montrent que plus de 25 % des Allemands se déclarent « d'accord » ou « tout avec d'accord » avec l'item « ce que l'État d'Israël fait aujourd'hui aux Palestiniens n'est en principe rien d'autre que ce que les Nazis ont fait aux Juifs lors du IIIe Reich »<sup>56</sup>, s'agit-il d'anti-israélisme ou d'antisémitisme secondaire? En réalité, les deux semblent ici liés : les différents « variants » de l'antisémitisme ne sont en effet que rarement exclusifs les uns des autres.

---

54 Pour une première étude qualitative différenciée sur l'antisémitisme chez les réfugiés arrivés en Allemagne dans les années 2015-2016, voir Sina Arnold, « Der neue Antisemitismus der Anderen ? Islam, Migration und Flucht », in Christian Heilbronn, Doron Rabinovici, Natan Sznaider (dir.), *Neuer Antisemitismus ? Fortsetzung einer globalen Debatte*, Frankfurt/M., Suhrkamp, 2019, p. 128-158.

55 Voir sur ce point notamment Wolfram Stender, « Konstellationen des Antisemitismus », op. cit., p. 25 ; Jan Lohl, « 'Ein total besiehtes Volk' : Tiefenhermeneutische Überlegungen zum Komplex 'Geschichte, völkischer Nationalismus und Antisemitismus' im Rechtspopulismus », art. cit.

56 Voir le résumé concis des résultats sur l'antisémitisme des dernières études empiriques de l'Institut pour la recherche interdisciplinaire sur le conflit et la violence de l'Université de Bielefeld (travaux dirigés aujourd'hui par le chercheur Andreas Zick) et du groupe de travail en sciences sociales sur l'autoritarisme de l'Université de Leipzig (travaux dirigés par Elmar Brähler et Oliver Decker) : Ruth Fischer, « Antisemitismus in der Einstellungsforschung », *Andersdenken*, <<https://www.anders-denken.info/informieren/so-antisemitisch-ist-deutschland>> (consulté en mai 2021).

Si le concept d'antisémitisme secondaire n'est pas toujours absolument nécessaire pour saisir les phénomènes qu'il recouvre<sup>57</sup>, il semble néanmoins pouvoir servir de bon *aiguillon* pour les recherches et enquêtes à venir sur l'antisémitisme, notamment en France : pourquoi, dès lors, ne pas créer de nouveaux items et intégrer l'antisémitisme secondaire parmi les « composantes » de la judéophobie contemporaine dans les Rapports annuels de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), à côté de « l'antisémitisme classique », de l' « anti-judaïsme » et de l' « anti-israélisme »<sup>58</sup> ?

---

57 L'étude de 2005 dirigée par Michel Wieviorka réussit par exemple très bien à analyser le complexe de culpabilité alsacien (centré autour de la mémoire des « malgré-nous ») ainsi que les formes d'antisémitisme qu'il nourrit, sans pour autant mobiliser la notion d'antisémitisme secondaire. Michel Wieviorka, *La tentation antisémite. Haine des Juifs dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2005, p. 273sq.

58 Voir par exemple le dernier rapport de 2019 de la CNCDH : [https://www.cncdh.fr/sites/default/files/rapport\\_racisme\\_-\\_v\\_definitive\\_08\\_06\\_2020.pdf](https://www.cncdh.fr/sites/default/files/rapport_racisme_-_v_definitive_08_06_2020.pdf), p. 79sq. (consulté en mai 2021).